

quartier Montcalm ; à Paul Bussière de la rue Richelieu, quartier Saint Jean ; et à J. W. Purdy, de la rue de la Fabrique, quartier Saint Louis."

Résolu — "Que les revenus du havre du Palais ne soient pas vendus cette année, et que les règlements relatifs à ce havre soient révisés d'hui à l'année prochaine."

Résolu — "Qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit votée pour faire niveler et réparer la Grande Allée depuis la porte Saint Louis jusqu'à la rue Salaberry."

3 juin.

Résolu, — "Que le premier rapport du comité Spécial chargé de prendre les mesures pour célébrer l'anniversaire de la naissance de la Reine, soit pris en considération comme premier ordre du jour"

Résolu, — "Que les paiements fait, par ordre du comité et s'élevant à quatre vingt dix-sept louis et six deniers pour célébrer la fête de la Reine, soient approuvés."

Du consentement du Conseil, monsieur Fitzpatrick, secondé par monsieur Gauvreau, a proposé.

"Que la somme de dix piastres soit accordée au sous-chef de police en considération des services qu'il a rendus à l'occasion de la fête de Sa Majesté et que la somme de six piastres soit accordée à monsieur Walsh, dix piastres à monsieur Baillargé, et dix piastres à monsieur Julien.

Laquelle motion a été mise aux voix et rejetée, après division de 6 contre 11.

NOUVELLES D'EUROPE.



Le passage du Ticino par l'armée française sera, dit un journal, anglais, considéré comme le signal d'un soulèvement européen contre la France et les Autrichiens marcheront sur Paris

La première bataille a été livrée à Montebello le 21 de mai. Les Autrichiens au nombre de 15,000 attaquèrent les avant postes du maréchal Baraguay d'Hilliers et furent repoussés par la division du général Forey après quatre heures de combat sanglant. Un régiment de cavalerie Sarde avait pris part à l'action. Les Autrichiens ont perdu 2,000 et les Français 600. 200 Autrichiens ont été faits prisonniers. Garibaldi est entré à Gavello à la tête de 6,000 hommes.

Le général autrichien a établi son quartier général à Garlasco, et ordonné à tous les habitants de lui remettre leurs armes sous peine d'être fusillés s'il n'obéissaient point

Le roi de Naples est mort et François II lui succède.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

Veuillez insérer la lettre suivante que j'ai trouvée dans le havresac du chevalier Taché.

L'APPÉTIT.

Turin, 19 mai 1859.

Au chevalier Taché, à Québec,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Victor-Emmanuel, mon auguste maître, me charge de faire connaître à votre sainte et sacrée personne, qu'il est très en colère à cause des sublimes et saintes remarques que vous vous êtes permis de faire sur son 'petit' gouvernement. De plus, il me charge de vous informer qu'il se propose de vous envoyer à Rome pour être fait chantre du pape aux conditions voulues par la loi canonique que vous connaissez. Quant aux autres chiens (Autrichiens) que vous défendez, il se propose de les chasser de la belle manière.

Vous comprenez qu'il m'est vraiment pénible d'être obligé de vous dire, de la part de mon auguste maître, des choses aussi peu orthodoxes, mais vous avouerez qu'il me faut obéir à mon roi.

Mon devoir fait, monsieur, vous me permettrez de vous faire connaître toute l'affection que je porte à votre personne sainte. Je suis heureux de saluer en vous l'un des défenseurs du trône et de l'autel, ainsi que le protecteur de tous les grands et de tous les 'petits' qui suivent les règles orthodoxes du 'Courrier du Canada'. En votre qualité d'ami du saint père, de neveu de votre oncle, et de rédacteur d'un saint journal, je suis que vous faites votre devoir en bon chrétien.

J'ai eu occasion, de connaître, à Paris, monsieur Louis 'Voyou', de 'L'Univers', et la conversation étant tombée sur les bédoux du Canada et l'étoffe de ce pays, c'est avec plaisir que j'ai appris, de la bouche de ce saint homme, que vous étiez bien estimé du bédou de votre ville en particulier et des bédoux du Canada en général. Je vous en félicite, monsieur, et vous prie de croire que j'aurai occasion de parler au monarque mon maître, et que je ferai tout mon possible pour régler le 'petit' différend qui existe entre vous deux.

Je suis, monsieur, avec la plus haute considération, votre très humble et très obéissant serviteur.

CAVOUR.

Monsieur le rédacteur.

Le saint homme Brunet, bédou de l'église de Saint Roch a une étrange habitude. Quand il précède un cortège funèbre il met une vieille paire de gants

et met de côté les gants qu'il reçoit comme c'est l'usage. J'aimerais à savoir s'il amasse ces gants neufs pour les revendre au profit des pauvres..... déposants ou s'il est le fournisseur de gants de son ami et associé le marchand de livres Marois ?

Dans tous les cas son procédé est une insulte pour les parents du défunt qui peuvent passer pour ne pas connaître l'usage ou pour des avares.

VICTOR.

DÉCÉDÉ

A Saint Roch de Québec, le 3 du présent mois, à l'âge de 26 ans et demi, dame Marie-Esther Berthiaume, épouse de sieur Uldoric Vézina, menuisier.

ANNONCES.

LA FONDERIE DE CARACTÈRES DE BRUCE A NEW-YORK,

A MAINTENANT EN MAINS UN IMMENSE ASSORTIMENT DE

Caractères romains, Caractères allemands, Musique, Figures d'Échiquier douce, Ornaments, Filets en cuivre et Bordurets, en métal, Interlignes, Cercles et Ellipses en Garnitures métalliques, métal et en cuivre, Caractères de fantaisie, Cadratin d'encoignure.

Tous ces caractères sont fondus au moyen de la vapeur et d'un dur métal particulier à cette imprimerie. La rapidité incomparable avec laquelle se fait la fabrication de ces Caractères durables me permet de les vendre à des plus prix plus réduits que ceux des Caractères ordinaires soit au comptant soit à crédit.

On peut se procurer des Presses, Caractères en bois, Encre, Cassettes, Compositeurs, etc., au plus bas prix des manufacturiers. En recevant sept cents, prix du postage d'avance, on expédiera aux bureaux d'imprimerie un pamphlet des échantillons de fontes et de lettres seulement.

Les éditeurs de papiers-nouvelles qui publieront cet avertissement, y compris cette note, trois fois avant le 1er jour d'août 1859, et qui expédieront à mon adresse une copie de leur publication, recevront le paiement de leurs comptes quand ils feront, à ma manufacture, un achat de Caractères excédant cinq fois le montant de leur compte.

S'adresser à GEORGE BRUCE,

13, rue Chambers,

9 juin, 1859.

New-York.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.